



[7 Thinking Steps sur le paquet de traités européens](#)

Step 5: Une électricité sûre et abordable, vraiment?

Peter Keller : Madame Martullo, nous parlons du nouveau paquet d'accords entre l'UE et la Suisse. Il comprend 2 228 pages. À cela s'ajoutent plus de 20 000 pages de règlements. Cette pile serait alors dix fois plus élevée, car nous devons en reprendre l'essentiel de l'UE. Dans le podcast d'aujourd'hui, il s'agit d'un sujet important, d'un nouvel accord, à savoir l'accord sur l'électricité. Qu'est-ce qui va changer pour la Suisse avec cet accord sur l'électricité ?

Magdalena Martullo-Blocher : L'accord sur l'électricité est un grand accord. Nous reprenons énormément de réglementations de l'UE. Donc, il s'agit aussi de plus de 100 ordonnances qui vont arriver et qui sont aussi très, très compliquées. Il faut dire que dans l'UE, le marché intérieur de l'électricité n'est pas mis en œuvre. Les pays suivent leur propre stratégie à l'encontre de la ligne de l'UE. Et nous devrions alors adopter toutes les directives, lois, règlements et décisions de justice de l'UE. Nous serions probablement les seuls en Europe à appliquer le droit européen de l'électricité. Qu'est-ce qui changerait ? Tout d'abord, le principe, la Suisse serait clairement obligée à l'avenir de ne plus agir pour la Suisse, donc dans l'intérêt de la Suisse. Mais elle devrait optimiser sa politique énergétique dans l'intérêt de l'ensemble de l'espace de l'UE, Suisse comprise. Cela signifie que l'efficacité serait évaluée dans son ensemble, la sécurité du réseau serait jugée dans son ensemble, donc la sécurité d'approvisionnement et bien sûr aussi les prix. La Suisse doit coordonner ses actions, c'est-à-dire produire de l'électricité, l'injecter ou en importer en fonction de l'ensemble, et c'est un changement fondamental. Jusqu'à présent, sur le marché de l'électricité, nous pouvions nous orienter selon la Suisse et les besoins suisses, même si bien sûr les grands groupes électriques se souciaient de moins en moins de la sécurité d'approvisionnement et faisaient aussi du commerce. Mais désormais, c'est l'UE qui contrôle si nous agissons réellement dans l'intérêt général, sinon il y aura à nouveau des sanctions.

Peter Keller : *Les partisans argumentent justement avec la sécurité d'approvisionnement, ils disent que nous avons besoin de cet accord avec*

l'UE. La Suisse produit trop peu d'électricité en hiver, nous dépendons donc de ses importations et l'accord sur l'électricité régit ses importations.

Magdalena Martullo-Blocher : Oui, c'est vrai que nous dépendons de l'UE en hiver. Nous avons aussi un réseau interconnecté, donc le réseau est relié. Donc lorsque ces sources d'électricité fluctuantes, comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire, varient, ce qui est de plus en plus fréquent, car de plus en plus d'électricité est produite à partir d'énergies alternatives, y compris dans l'UE, alors il y a de fortes surtensions sur le réseau. Ensuite, nous sommes sur le même réseau et nous injectons aussi de l'électricité, par exemple lors des pannes importantes, comme récemment en Espagne. Nous avons également apporté notre aide. Nous injectons alors notre électricité pour que le réseau soit rétabli. Donc nous sommes connectés au réseau et nous faisons déjà du commerce avec l'UE. C'est simplement que l'UE nous a aussi ici discriminés. Elle a dit « Oui, bon, nous ne pouvons pas nous passer de savoir exactement ce qui se passe dans l'électricité, qui produit, qui ne produit pas, qui effectue une maintenance dans l'UE, parce que vous devez aussi compenser. Vous êtes sur le même réseau, mais officiellement, vous n'en faites plus partie. Et officiellement, nous ne disons plus que vous êtes un membre, mais nos techniciens, nos équipes techniques sont toujours là, sinon cela ne fonctionnerait pas du tout. Et là, on dit « Oui, c'est un risque si nous ne participons pas pleinement. Nous devrions vraiment être pleinement impliqués. » Deuxièmement, on dit aussi que nous avons des contrats, par exemple avec les centrales nucléaires en France, avec une obligation de livraison. Et on dit « Oui, peut-être que l'UE pourrait soudainement dire non, il n'y aura plus de livraison maintenant et alors nous voulons avoir un contrat. Normalement, jusqu'à présent, nous avons les contrats avec les pays ou les régions ou directement avec les sociétés énergétiques à l'étranger. Maintenant, c'est un grand changement. Il n'est plus possible que nous investissions nous-mêmes, par exemple, ou que nous concluions un contrat avec une préférence dans ce nouveau contrat. Donc, nous devons résilier les contrats des centrales nucléaires A avec la France. Nous devons les arrêter avec ces nouveaux contrats car il n'y a plus de contrat de préférence transfrontalier. Et en fait, cela nous met dans une position moins favorable. Nous devons désormais acheter l'électricité sur le marché libre à chaque fois. Maintenant, cela devient plus sûr. L'approvisionnement en électricité en Suisse, la part d'autosuffisance est plus grande qu'au sein de l'UE. En fait, nous sommes mieux approvisionnés car nous n'avons pas ces fluctuations, ces grandes fluctuations comme dans l'UE parce que nous avons naturellement moins de centrales solaires et éoliennes pour l'électricité. Nous avons davantage d'énergie hydraulique et encore des centrales nucléaires. Est-ce que l'électricité est aussi moins chère ? Non. Dans l'UE, l'électricité n'est pas moins chère. L'UE doit maintenant artificiellement baisser le prix de l'électricité pour les gros consommateurs industriels parce qu'elle n'est plus compétitive. Donc, l'électricité de l'UE, la politique énergétique de l'UE est plus chère qu'en Suisse. Et je ne comprends pas vraiment qu'on dise oui, nous aurons alors de l'électricité moins chère. Je ne vois pas d'où viendrait cette électricité

moins chère. Aujourd'hui déjà, on peut conclure des contrats d'électricité même plus librement qu'avant parce que nous pouvons justement conclure nous-mêmes des accords dans le secteur privé.

Peter Keller : *Je pense que c'est certainement la question décisive pour beaucoup de gens en Suisse. L'électricité deviendra-t-elle plus chère avec cet accord sur l'électricité avec l'UE ? Et cela soulève aussi la question, quelles sont les conséquences de la libéralisation du marché de l'électricité ?*

Magdalena Martullo-Blocher : En réalité, ce n'est pas une libéralisation. C'est même encore plus de régulation qu'auparavant. On dit certes de la part de l'UE, vous devez libéraliser. Cela signifie que chacun doit pouvoir choisir son fournisseur d'électricité, y compris à l'étranger. Les grandes entreprises peuvent déjà le faire aujourd'hui. J'en fais aussi partie. J'achète aussi l'électricité à l'international. Les petits consommateurs en Suisse ainsi que les petites entreprises ne peuvent pas le faire. Ils sont dans une situation de monopole avec un fournisseur qui leur vend son électricité en y ajoutant une marge bénéficiaire. Donc, s'il produit lui-même de l'électricité, par exemple dans une centrale hydroélectrique ou nucléaire, il doit facturer ses coûts et uniquement ceux-ci aux petits consommateurs avec une petite marge bénéficiaire. Si cela ne suffit pas et qu'il doit encore acheter de l'électricité en Europe, il l'achète également en bourse. Et ses coûts avec une marge bénéficiaire sont alors aussi intégrés dans ce mix pour les petits fournisseurs. C'est ainsi aujourd'hui. À l'avenir, cela devrait être fait de manière à ce que les petits consommateurs puissent choisir. Je ne peux acheter de l'électricité que sur le marché libre en Europe. Je ne fais plus rien chez le fournisseur ou je reste chez mon fournisseur qui ne me facture que les coûts avec une marge bénéficiaire. Alors, que se passe-t-il ? Nous l'avons très bien vu avec l'Ukraine. Si bien sûr l'électricité est moins chère à l'étranger qu'à l'intérieur du pays, par exemple parce qu'il y a beaucoup d'énergie solaire produite, beaucoup d'énergie éolienne, parfois c'est le prix de l'électricité en été en Europe et c'est négatif. C'est-à-dire qu'on reçoit même de l'argent lorsqu'on consomme de l'électricité. Bien sûr, l'électricité a aussi un coût, mais ils ne trouvent plus d'acheteurs, alors ils paient même pour s'en débarrasser afin de recevoir au moins la subvention de l'État. Donc, si l'électricité est maintenant moins chère à l'étranger, les petits consommateurs vont se tourner vers l'étranger et dire « je ne m'approvisionne plus chez toi le local qui exploite une centrale hydroélectrique, une centrale nucléaire ou même, pourquoi pas, un parc solaire. Je vais à l'étranger et j'achète l'électricité là-bas. » Combien d'électricité j'aurais vraiment besoin ? Je n'augmente pas ma production, mais j'achète aussi sur le marché. Ensuite, le prix de l'électricité en Europe redevient plus cher, comme pendant la crise en Ukraine. Alors, le petit consommateur ne voudra évidemment plus acheter en Europe, mais préférera revenir vers celui qui est moins cher, qui ne facture que les coûts et une marge bénéficiaire en Suisse. Et il veut revenir en arrière, mais à ce moment-là, l'autre n'aura pas préparé l'électricité, car il devra aussi acheter

sur le marché de l'eau. Cela ne fonctionnera pas, il ne pourra pas simplement revenir à des coûts avantageux. Et selon moi, le conseiller fédéral Rösti n'a pas suffisamment pris cela en compte. Il a promis aux petits consommateurs qu'ils pourraient toujours revenir, même au cours d'une année. Il devra alors payer quelque chose, mais ce montant doit être très élevé. Et ensuite, il dit « Oui, mais si je paie alors le même prix parce que l'autre achète aussi à l'étranger, alors il change et je n'ai aucun avantage. » Et à la fin, nous paierons tous cette différence. Si la petite souris achète à bas prix, c'est lui qui va encaisser. S'il veut revenir, nous payons alors la différence d'achat et il y aura simplement moins d'investissement, car les volumes d'achat ne sont pas là. Donc ce n'est pas libéral. Il peut toujours changer, mais qui paie la différence ? Nous l'avons vécu avec l'Ukraine. Là-bas, le prix de l'électricité était très élevé et même les petites ou moyennes entreprises qui étaient déjà sur le marché libre voulaient revenir à l'approvisionnement de base. Et nous avons calculé ce que cela coûterait. Il s'agissait de montants en milliards que la Confédération n'aurait jamais pu assumer. Donc ce sont des montants que finalement, nous finissons tous par payer d'une manière ou d'une autre. Donc cette idée de simplement changer et de profiter partout, c'est un joli fantasme pour le petit consommateur, mais cela n'arrivera pas et le petit sera aussi dépassé par le marché de l'électricité, le marché européen, car il est très réglementé et influencé par la politique. Je suis moi-même sur le marché de l'électricité. C'est une affaire purement politique des pays, surtout aussi parce que nous avons là un droit européen. Donc même la libéralisation qui devait me rendre libre et me faire porter la responsabilité de mes décisions a été plus qu'annulée par le Conseil fédéral, puisqu'il régule désormais chaque contrat conclu pour l'électricité. Le prix, ce qui doit être inclus, les conditions, la façon dont s'est formulé, les délais de résiliation. Il veut réglementer tous les contrats d'électricité. La manière dont il va s'y prendre reste encore à déterminer, mais cela engendre des efforts supplémentaires. Cela crée de la bureaucratie. Il surveille également chaque poste sur le marché de l'électricité, car notamment les partis de gauche craignaient que des emplois soient supprimés dans le secteur si on le libéralisait, puisque tout le monde irait à l'étranger si c'est moins cher et plus personne n'investirait. Et là, il a dit qu'il se ferait rapporter chaque poste et qu'il les surveillerait. Cela ne sera certainement pas moins cher, donc il y a ici beaucoup de rêves qui, à mon avis, échoueront dans la pratique.

Peter Keller : *Donc vous mettez un grand point d'interrogation sur la libéralisation du marché de l'électricité et sur le fait qu'elle apporte réellement ses avantages. Vous dites non. Il faut probablement aussi mettre un point d'interrogation concernant les exceptions que le Conseil fédéral a maintenant négociées dans le secteur de l'électricité et dont il rassure sans cesse, car il sait que beaucoup voient cet accord de manière critique. Il dit non, nous nous sommes assurés des exceptions avec des ajustements.*

Magdalena Martullo-Blocher : En fait, toutes les exceptions dans le contrat sur l'électricité sont limitées dans le temps. Elles sont temporaires. Ce ne sont donc que des exceptions transitoires. Ces exceptions servent à soutenir les énergies renouvelables, ce que la Confédération soutient. Il en va de même pour la rétribution de l'injection dans les investissements en énergies alternatives, y compris ceux des ménages. Tout cela est limité dans le temps. Même la redevance hydraulique n'est accordée que pour une durée déterminée. Elle est de toute façon toujours réglementée temporairement et seulement tant que l'UE l'accepte.

Peter Keller : *Qu'est-ce que la redevance hydraulique ?*

Magdalena Martullo-Blocher : C'est lorsqu'une centrale hydroélectrique est construite, le canton où se trouve la centrale reçoit une partie des recettes que les compagnies d'électricité qui exploitent cette centrale obtiennent de la vente de cette électricité. Et cela est particulièrement important pour les cantons de montagne. Donc, tout cela est également limité dans le temps, y compris les réserves.

Peter Keller : *Réserves?*

Magdalena Martullo-Blocher : Peut-être aussi le soutien à la biomasse, le débit résiduel, la rénovation écologique de l'hydroélectricité. Tout cela est aussi limité entre 6 et 10 ans. Et ce que vous dites est juste la réserve d'électricité. Nous avons maintenant investi en Suisse dans des réserves d'électricité et nous allons continuer à investir massivement, surtout dans des centrales à gaz, à mon grand regret. Mais il a maintenant été décidé que l'on procéderait ainsi. Cette réserve d'électricité est limitée à 6 ans et si l'UE estime ensuite que cette réserve ne correspond pas à ses règles, à ses exigences, nous devons même la mettre hors service. Elles ne seront donc jamais mises en service et de nouvelles ne pourront plus être construites non plus. C'est donc l'UE qui décide de ce qu'elle pense, si nous en avons besoin en tant qu'espace commun avec l'UE et si cela a du sens, si nous avons le droit d'exploiter des réserves que nous possédons déjà. Et cela n'est évidemment pas acceptable, si nous ne pouvons même plus disposer nous-mêmes de notre propre réserve. Bien sûr, le Conseil fédéral dit qu'il ne voit pas de gros problèmes aujourd'hui, mais qui sait ce qui sera réglementé dans les six prochaines années. Il faut ajouter que l'UE a un objectif de CO2 qui nous a aussi été déclaré contraignant dans le domaine de l'électricité, tout comme le Green Deal. Les préoccupations environnementales sont également contraignantes. Nous ne savons pas si nos centrales de réserve à gaz et à pétrole correspondront encore aux exigences de l'UE dans six ans. Elle affirme vouloir sortir des énergies fossiles. En même temps, elle conclut un énorme accord avec le président Trump pour acheter du pétrole et du gaz en grande quantité. La sortie est parfois avancée, puis à nouveau repoussée. Il n'y a absolument aucune situation juridique fiable à ce sujet. Nous ne savons donc pas ce qui nous attend. Nous savons seulement que c'est l'UE qui décide de ce que nous faisons en matière d'électricité et si nous

pouvons encore exploiter et construire des centrales de réserve. Et cela constitue déjà une décision majeure.

Peter Keller : Vous avez maintenant évoqué les centrales de réserve qui fonctionnent avec des combustibles fossiles. Mais la Suisse a bien sûr un grand atout à ce niveau, et ce sont les réserves d'énergie hydraulique dans les montagnes. L'UE va-t-elle, tôt ou tard, accéder à ces réserves d'énergie hydraulique dans son propre intérêt ?

Magdalena Martullo-Blocher : Bien sûr, c'est le principal intérêt de l'UE que nous compensions leur électricité fluctuante ou leur manque avec l'énergie hydraulique. Aujourd'hui, nous pouvons encore en décider nous-mêmes, y compris à quel prix. Bien sûr, le réseau doit toujours rester stable, mais sinon nous sommes libres. Désormais, nous ne sommes plus libres. Nous nous engageons à desservir l'ensemble de l'espace européen aussi efficacement que possible, à garantir l'approvisionnement de la manière la plus sûre possible. Et il est déjà mentionné dans la déclaration d'intention signée par les deux pays, ou que l'UE a signée avec la Suisse, que cet espace commun a la priorité. Cela s'applique en particulier aussi aux centrales hydroélectriques. Celles-ci ont déjà été mentionnées séparément dans la déclaration d'intention. Et à la fin, l'UE dira, nous avons besoin d'électricité maintenant. Nous avons besoin d'électricité bon marché maintenant. Mettez en marche l'hydroélectricité. Et alors, je le dis simplement, les entreprises d'électricité n'y pensent pas assez, ou bien de nombreux cantons qui reprennent maintenant les centrales hydroélectriques devraient aussi y réfléchir. Ils seront ensuite livrés au régime de l'UE quant au moment où ils produisent, à quel prix et vers où ils livrent. Donc là, ils sont tout simplement plus limités, bien plus que les autres pays de l'UE, qui, eux, ne mettent même pas cela en œuvre. Mais nous, nous devons tout de même mettre en place les mesures de compensation. Cela deviendra alors très coûteux, car si nous ne fournissons pas l'UE et qu'ils ont un prix de l'électricité moins cher ou plus cher, nous devons payer la différence comme une sorte de sanction sous la forme de mesures restrictives ailleurs. Et cela, nous ne pouvons pas nous le permettre. Ce sont aussi immédiatement des montants et des sommes énormes.

Peter Keller : *Même lorsqu'on parle de groupes énergétiques, en réalité, ce sont les cantons qui sont propriétaires de nombreux, très nombreux fournisseurs d'électricité. Ces entreprises électriques cantonales, appelons-les ainsi, produisent l'électricité et investissent dans l'extension de la production. Mais elles sont aussi gestionnaires de réseaux et doivent également y investir. Cette interaction avec le système sera-t-elle encore possible à l'avenir ?*

Magdalena Martullo-Blocher : Oui, il va changer. Cela commence déjà au niveau de Swiss Grid, donc l'opérateur national du réseau à haute tension. C'est un monopole, mais il appartient aux groupes énergétiques qui eux-mêmes appartiennent en grande partie aux cantons. Ils doivent maintenant

se séparer. Ils n'ont plus le droit d'avoir à la fois la production et la distribution, ni d'avoir le même personnel aux deux postes. Ils n'ont plus non plus le droit d'utiliser la même infrastructure. Cela coûtera certainement plus cher si l'on procède à cette séparation. Ensuite, parmi les distributeurs de réseaux, les 15 plus grands devront également se diviser. Notre conseil dit maintenant que ce sont les 15 plus grands. Je ne suis pas encore tout à fait sûr que d'autres ne seront pas concernés aussi. Ils ne pourront plus avoir que la production ou la distribution, mais pas les deux. Cela va bien sûr entraîner un grand changement pour beaucoup, notamment dans les collectivités qui font les deux. Par exemple, j'ai une production et j'approvisionne ma ville ou mon village. C'est donc une transformation assez révolutionnaire dans la structure du marché de l'électricité. Mais au total, nous avons 600 entreprises d'électricité de ce type et comment elles vont s'en sortir avec le droit européen, aussi bien vis-à-vis de leurs clients que de la Confédération, qui les régulera alors par des contrats, des entrées et des sorties, etc. Donc, les plus petites n'y arriveront probablement pas et pour les plus grandes, cela représentera beaucoup de travail supplémentaire. Cela ne sera certainement pas moins cher non plus et en partie, on ne sait même pas encore comment structurer tout cela. Dans le message du Conseil fédéral, on dit simplement que oui, c'est très complexe, c'est pourquoi nous avons instauré une période transitoire. Mais l'état final ne sera certainement pas simple non plus et entre-temps, « complexe » signifie toujours beaucoup de coûts et d'incertitudes. Donc ici, dans un domaine très important, je veux dire, l'approvisionnement en énergie est évidemment d'une importance capitale pour un pays, aussi bien pour l'économie que pour l'industrie, que l'on dise aussi légèrement. Oui, nous allons tout bouleverser, tout remettre en question, alors que nous ne savons même pas encore comment, quoi et où. C'est aussi très imprudent et cela comporte également de grands risques.

Peter Keller : *Oui, c'est un bouleversement. Notre système, comme vous l'avez dit, est complètement chamboulé. Cela signifie bien sûr que les cantons sont particulièrement concernés, car ils sont très souvent propriétaires des centrales électriques. Et en même temps, le Conseil fédéral affirme que ces contrats ne sont pas assez importants pour qu'il faille organiser un référendum obligatoire où la majorité des cantons devraient aussi donner son accord, alors que justement, sur cette question, les cantons sont massivement concernés.*

Magdalena Martullo-Blocher : C'est vrai. Mais nous voyons cela dans de nombreux accords. Pour les droits alimentaires, ce sont les cantons. On leur retire tout simplement des compétences qui leur sont pourtant attribuées par la Constitution. Oui, maintenant, c'est du droit international. Justement, le droit international prime sur le droit fédéral. Le droit international prime toujours sur le droit national. Ce sera la situation par la suite. Et les cantons sont aussi dépassés par la régulation européenne de l'électricité, car elle est incroyablement compliquée, complexe, et d'ailleurs, la plupart des pays ne l'ont même pas mise en oeuvre. Nous n'avons donc aucun exemple de la

manière dont cela devrait être fait. Donc, toutes ces participations de l'État, ces règles de séparation, les pays de l'UE ne les ont pas non plus mises en œuvre. Mais nous, nous devrions le faire. Et je pense que lorsqu'on ne comprend pas quelque chose et qu'on ne sait pas comment le faire, ni quel en sera le résultat, surtout dans un domaine aussi critique et à une telle échelle, il ne faut tout simplement pas s'y engager. Par principe, il faut dire non. Tout ce qui viendra encore à l'avenir, nous ne le savons pas non plus. En tout cas, je ne fais certainement pas confiance à la politique énergétique de l'UE. Je la suis déjà depuis des décennies. Je préfère encore faire confiance à la politique énergétique de la Suisse qui, malheureusement, a déjà suivi l'UE dans certains domaines et en a fait de mauvaises expériences. Pas de bonnes, de mauvaises. En tout cas, ce n'est certainement pas devenu moins cher. Depuis que nous faisons tout cela avec ces énergies alternatives et que nous avons arrêté une centrale nucléaire, comme en Allemagne, nous avons suivi l'exemple de l'Allemagne. C'est vraiment... les cantons devraient avoir le courage de dire non, nous ne sommes pas d'accord, car nous ne voyons même pas comment nous pourrions en profiter au final. Les cantons n'en profiteront pas. Je ne vois pas où.

Peter Keller : *Madame Martullo, pour conclure, en une phrase, pourquoi les Suissesses et les Suisses devraient-ils rejeter le paquet d'accords avec l'UE qui inclut aussi ce nouvel accord étendu sur l'électricité ?*

Magdalena Martullo-Blocher : Parce que, sur un sujet aussi important que l'électricité, nous nous engagerions dans un contrat colonial. Au final, nous produirions et vendrions dans l'intérêt de l'UE et non plus dans celui de la Suisse. Cela deviendra plus cher à cause de toutes ces réglementations. On parle certes de libéralisation, mais il s'agit de réglementations et cela deviendra aussi plus incertain. Je ne pense pas que nous le voulions. En tout cas, personne ne souhaite vraiment, au final, que nous cédions nos centrales hydroélectriques et nucléaires et que nous ne puissions même plus exploiter nos centrales de réserve.

Peter Keller : *Madame Martullo, merci beaucoup pour cet entretien.*

Magdalena Martullo-Blocher : Avec grand plaisir.